

COUPE DU COMITE TERRITORIAL – GOLF DE GAP BAYARD
SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025
EPREUVE COMPTANT POUR LE MERITE JEUNES
REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans les catégories U16 (nés en 2009 et après).
Instrument de mesure interdit. Index limités à 42.
Chaque joueur doit être licencié, certificat médical à jour et membre de l'AS de son club.

Remise des prix :

Récompense du meilleur score BRUT dans chaque catégorie (filles et garçons) – Départage RMS pour la 1^{ère} place

Coupe/Médailles :

« Coupe du Comité Territorial » remise à la 1^{ère} fille et au 1^{er} garçon en Brut dans chaque catégorie

3 catégories = U16, U14 et U12

Médailles pour les 3 premières places (garçons et filles) en Brut et en Net

NB : Parents

Les parents ont la possibilité de suivre leur enfant (à distance = aux retombées de balle). Ils seront utiles également pour faire suivre de partie (compter le score des enfants)

FORME DE JEU

Score maximum BRUT (8 max et on marque 9)

Epreuve comptabilisée au Mérite Jeunes si au moins 5 garçons et 3 filles par catégorie

REPERES DE DEPARTS (départs dans l'ordre des index par catégorie à partir de **9h00**)

U12F : repères violets

U12G : repères rouges

U14F : repères rouges

U14G : repères bleus

U16F : repères bleus

U16G : repères jaunes

ENGAGEMENTS

Chaque joueur devra s'inscrire et payer les droits d'inscription de 10 euros directement sur le site de l'AS du Golf de Gap Bayard : <https://www.assogolfgapbayard.com>

Date limite des inscriptions : **9 septembre 2025**

PRIX

Coupe aux vainqueurs.

Médailles pour les 3 premiers des classements bruts et nets de chaque catégorie.

ARBITRES

Arbitre - Directeur du Tournoi : Gilles MINIAOU

Comité de l'épreuve : Michel MEUNIER, Gilles MINIAOU, Michel GIRARD